This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

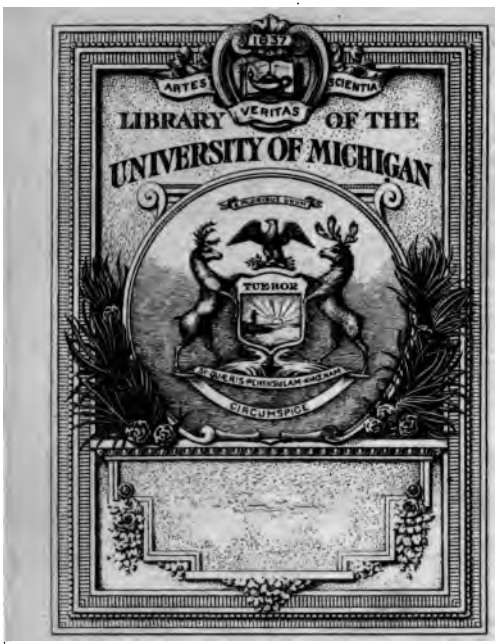
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# SÉANCE PUBLIQUE

DE

# L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

# DE DIJON;

TENUE LE 8 AVRIL 1813.

A DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

1813.

Lib. Com.
Nijhoff
10 10 28
1253

# SÉANCE PUBLIQUE
## DE
# L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
## ARTS ET BELLES-LETTRES
# DE DIJON.

M.r *Amanton*, Conseiller de Préfecture, Président bisannuel de l'Académie, ouvre la séance et dit :

« MESSIEURS,

L'usage où sont les associations qui ont pour but l'avancement, les progrès des connoissances humaines, d'appeler le public à entendre lui-même les comptes qu'elles se font rendre périodiquement de leurs travaux, est probablement fondé sur cette considération, que ces travaux ayant été entrepris pour son utilité, il est tout naturel de lui en faire hommage.

C'est du moins cette considération, plus que l'usage, qui vous détermine, Messieurs,

dans les mêmes circonstances, à ouvrir à tous, ce temple consacré aux muses dans une ville célèbre par le culte que leur rendirent vos pères.

Aussi l'époque où vous mettez par-là le public dans la confidence de vos travaux, est-elle, d'ordinaire, un jour de solennité, où se presse autour de vous, tout ce que la patrie de tant de grands hommes, offre de plus éclairé dans l'ordre du pouvoir et dans l'ordre des citoyens. Les grâces elles-mêmes ne dédaignent point d'embellir cette imposante réunion; elles s'y mêlent comme pour adoucir la teinte naturellement sévère des objets qui doivent vous occuper.

Aujourd'hui, Messieurs, une circonstance digne de remarque, intéressera l'assemblée autant qu'elle vous intéresse vous-mêmes; je veux parler de la séance que prend pour la première fois, parmi vous, un nouveau confrère non moins digne de votre adoption par son esprit, et par son mérite personnel, qu'il ne l'est de la confiance du monarque, par son dévouement héréditaire à la chose publique.

Plût à Dieu, Messieurs, que vous n'eus-

siez à reposer votre pensée que sur vos acquisitions. . . ! mais vous avez des pertes à déplorer . . . vous ressentez particulièrement celle que vous avez faite de votre doyen : de cet artiste dont la vie toute entière . . . . que dis-je ! est-ce à moi à entreprendre ici son éloge, tandis que vous lui avez consacré un monument bien plus honorable et de plus longue durée . . . . ! »

M. le Président finit par annoncer l'ordre des lectures qui doivent remplir la séance.

La parole est à M. *Morland*, secrétaire perpétuel de l'Académie.

## ANALYSE

### *Des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pour l'année 1813.*

S'il est dans le but des sociétés savantes de veiller à ce que les sciences, les lettres et les beaux-arts se maintiennent dans tout leur éclat, et conservent toute leur pureté, il est aussi pour elles un devoir glorieux à

remplir ; celui de protéger les arts industriels, de les soutenir, de les diriger, de les produire au grand jour : car ils ont besoin d'un appui ces arts si oubliés, si négligés, j'oserai même ajouter, souvent si méprisés parmi nous ; ces arts à qui nous devons cependant les aïsances et les commodités de la vie, et qui, s'ils ne font pas la splendeur des états, en font presque seuls la prospérité.

Les empires sont fondés par la force et le courage ; ils reçoivent une grande illustration des sciences et des beaux-arts ; mais les douceurs de la vie de chaque citoyen reposent essentiellement sur les arts mécaniques.

On peut quitter ses foyers et son repos pour aller au loin vérifier les bruits de la renommée, pour contempler ces héros dont le front vieilli dans les combats, est chargé de cicatrices et de lauriers ; on peut, entraîné par les mouvemens d'une curiosité bien naturelle, céder au désir de parcourir ces cités superbes, où les palais et les temples nombreux attirent partout et usent en quelque sorte l'admiration ; on

est séduit par la renommée de ces monumens remarquables par leur élégance ou leur gravité ; on veut s'arrêter devant ces statues, superbes travaux de l'antiquité et conquêtes de la valeur, et près d'elles on veut admirer encore celles qui attestent les efforts de nos contemporains. La foule se précipite sous ces portiques majestueux pour y entendre la morale la plus pure exposée dans le plus beau des langages ; elle inonde ces cirques moins sévères, où elle retrouve les héros de l'antiquité ; leurs grandeurs et leurs foiblesses, leurs prospérités et leurs revers, leurs vertus et leurs crimes ; là aussi, par un heureux mélange, la raison se couronne de fleurs, et la leçon nous est présentée par la satyre et la gaieté.

Mais au milieu de ce rêve enchanteur, d'où viennent ces souvenirs vagues, ce vide que nous éprouvons, ce désir d'un autre ordre de choses, en un mot ce besoin d'une vie plus calme et plus isolée ? C'est que ces magnificences ne sont pour nous qu'un songe brillant ; c'est qu'elles ne nous offrent que des choses placées dans

la nature idéale; c'est qu'elles nous rendent petits en nous rapprochant de ces colosses: elles font cependant les délices de quelques hommes sensibles et de goût; mais elles ne peuvent agiter la fibre grossière du peuple; elles ne peuvent faire le charme que d'un petit nombre; la masse ne trouvera et ne peut trouver de bonheur que dans les arts industriels.

Cependant, par un inconcevable contraste, ces arts mécaniques restent ensevelis dans l'obscurité, et les arts libéraux, libres et brillans dans leur essor, semblent assurer à ceux qui les cultivent, la fortune et l'éclat. Les places attendent le génie, les tableaux, les statues sont payés au poids de l'or. Le littérateur, l'artiste marche entouré de la considération publique; les rangs, la naissance disparoissent en quelque sorte à son approche; tout est nivelé devant lui, et dans cette foule qui s'attache à ses pas, il n'aperçoit au loin que les grands qui s'empressent, que la multitude qui admire; non-seulement il écrase son siècle, mais il lui survit, il règne encore dans la postérité. Et cepen-

dant l'artisan simple et plus utile vit dans l'indigence et dans l'obscurité.

Toutefois il faut avouer que le sort de l'artiste n'est pas toujours aussi glorieux que nous venons de le voir. Il peut éprouver tous les caprices et toutes les vicissitudes de la fortune ; la jalousie peut le poursuivre, les dégoûts peuvent l'atteindre. Homère mendioit, dit-on, en chantant ses vers immortels ; Racine vit mépriser Esther et Athalie ; Molière fut persécuté par les méchants et les sots ; de grands peintres, de grands statuaires n'ont laissé à leurs enfans qu'un nom fameux et l'indigence ; mais dans ces circonstances mêmes, les poëtes et les artistes sont moins malheureux que les artisans : ils aperçoivent du moins dans l'avenir une auréole de gloire, et l'utile ouvrier n'y voit que les sombres nuages de l'oubli.

Les poëtes d'ailleurs et les artistes auront toujours le grand, l'inappréciable avantage de fixer les regards de leurs contemporains. Leurs ouvrages ne sont point des ébauches, ils touchent à la perfection ; ce ne sont pas des avis qu'ils demandent, ce sont des

applaudissemens qu'ils provoquent ; ils séduisent par la diversité, par le brillant des objets qu'ils nous offrent. Ce sont des héros, des dieux, des faits brillans, la fondation, l'éclat, le bouleversement des empires. Les yeux et les cœurs sont séduits. L'industrieux ouvrier n'est entouré d'aucun prestige, il ne montre souvent que des ébauches grossières, il interroge, il demande humblement un avis. Il veut le bien, il le voit, il y tend, mais il ne peut l'atteindre qu'après des essais multipliés. Ses esquisses portent l'empreinte du talent, mais elles ne sont que des esquisses ; pour les juger il faut les étudier, et cet effort exigé arrête souvent et rebute. D'ailleurs, des inventions de cette nature n'intéressent ordinairement qu'un petit nombre de personnes, tous ceux qui s'y trouvent étrangers les regarderont avec surprise peut-être, mais presque toujours avec indifférence. Bien plus, comme elles ne sont point perfectionnées, elles recevront de chacun une modification particulière ; elles se dénatureront, et changeant de face, dans peu de temps pourront être attribuées à

tant d'hommes différens, que leur origine oubliée ne permettra plus d'en reconnoître, d'en nommer l'inventeur ; la postérité même, si souvent implorée, ne pourra prononcer en ce procès.

Il est donc utile que des sociétés s'élèvent entre l'artiste et le public, qu'elles se chargent de constater leurs découvertes, qu'elles portent même, s'il le faut, leurs réclamations et leurs vœux jusqu'au pied du trône.

L'Académie va remplir le premier de ces devoirs en vous soumettant, Messieurs, le résultat des travaux qu'elle a en quelque sorte dirigés.

Les premiers que nous rencontrons, selon l'ordre des dates, sont ceux de M. Joanne. Ils méritent une attention particulière, non-seulement parce qu'ils ont atteint toute perfection, mais aussi parce qu'ils tendent à un but éminemment utile.

Il a présenté une voiture de son invention, qui peut dans un danger subit s'enrayer instantanément de ses quatre roues, et par le même mécanisme peut être dé-

barrassée du cheval qui se trouve libre et sans harnois.

Ce n'est que par des essais multipliés et par des conseils suivis avec constance, que M. Joanne est arrivé à la perfection ; mais il l'a atteinte. Son char est d'une invention simple, d'une exécution facile, d'une solidité reconnue, et d'une utilité suffisamment démontrée par les accidens fréquens occasionnés par des chevaux qui ne peuvent plus être dirigés.

Cet infatigable mécanicien n'a pas toujours été aussi heureux, quoique, dans tout ce qu'il a soumis à l'Académie, on ait toujours remarqué une grande adresse et une rare intelligence. Les modèles d'un pont portatif pour traverser les rivières profondément encaissées, et d'une machine à battre monnoie, par le moyen de laquelle les deux faces de la pièce et le cordon sont frappés d'un même coup, malgré leurs défauts, annoncent incontestablement du génie.

L'Académie, satisfaite des efforts de M. Joanne, a décidé que le rapport des commissaires chargés de l'examen de son

char, seroit imprimé textuellement à la suite du compte rendu ; qu'une copie lui en seroit adressée avec une lettre de félicitation, et qu'il lui seroit publiquement donné une médaille d'encouragement de la valeur de cent cinquante francs.

M.r Ferdinand Leischsteinschneider, fabricant de formes à papier, a aussi mérité de fixer les regards de l'Académie, non-seulement par son zèle et son activité, mais encore par son adresse et sa sagacité. Il a soumis à l'examen de la Société, et perfectionné une machine ingénieuse propre à faire des feuilles de papier d'une longueur indéfinie.

Ce beau procédé, très simple d'ailleurs, a plusieurs avantages ; le plus marquant peut-être est d'affranchir les fabricans de papier, de l'esclavage où les tiennent les ouvriers. Ce n'est pas assez en effet de former à grands frais un établissement, de l'alimenter par des avances considérables, d'être exposés à toutes les chances du commerce ; ils sont contraints de ne se servir que d'ouvriers en quelque sorte enrégi-

mentés ; ils ne peuvent en former que parmi les enfans de ces ouvriers. Ils ne peuvent faire avec eux aucune convention, tout est prévu, tout est fixé, tout est ordonné par un code bizarre ; le salaire, l'espèce de nourriture, la nature et la durée du travail, la réception, l'hospitalité, les soins dus aux passagers. Le fabricant, le maître enfin doit obéir ; et s'il manque en la moindre chose, tous l'abandonnent, une amende lui est imposée, son usine est *frappée*, aucun ouvrier ne peut s'y présenter sans être aussitôt repoussé de l'association générale.

Toutes ces prétentions disparoissent par la belle invention de M.r Leischsteinschneider ; elles sont anéanties pour toujours.

Sa machine se meut seule; qu'il y ait de la pâte dans la cuve et le papier se forme ; il ne faut qu'un seul homme pour surveiller une opération si simple, et ce surveillant n'a besoin que d'attention, on ne lui demande ni usage, ni adresse. De plus, cette machine n'occupant qu'un très petit emplacement, on peut diminuer l'é-

tendue des hangars ; le combustible même est épargné : tout est donc économie.

Voilà sans doute de grands titres pour exciter l'envie ; aussi n'a-t-on pas manqué de dire, que des feuilles de grandes dimensions avoient déjà été faites dans plusieurs fabriques, que dès-lors cette invention n'avoit rien de neuf. Nous savons que des feuilles de grandes dimensions ont été présentées à l'exposition générale des produits de l'industrie française ; mais qu'ont de commun ces feuilles de dimensions, grandes il est vrai, mais bornées, avec des feuilles d'une longueur indéfinie ? qu'a de commun le mécanisme connu de leur confection avec la machine simple dont nous parlons ? Toute idée d'imitation ne doit-elle pas être éloignée par ce seul fait, que dans cette machine le papier se confectionne seul ; et d'ailleurs nous pourrions ajouter qu'ici la matière uniformément répandue donne une épaisseur partout égale ; ce qui peut ajouter un grand prix à ce papier.

On a dit aussi que cette invention étoit connue en Angleterre. Le fait est possible,

mais il n'est point prouvé ; et quand des procédés semblables seroient connus des Anglais, pourquoi ne nous empresserions-nous pas de l'accueillir ; n'est-ce pas une véritable conquête ?

Une objection plus forte a été présentée, et c'est celle-ci : A quoi peut servir cette invention ?

Nous sommes obligés d'en convenir ; hors un très petit nombre de cas, ce papier devient inutile ; il ne peut être employé avec avantage que pour les plans, les cartes géographiques et les tentures des appartemens.

M.r Leischsteinschneider l'a bien senti ; il a bien vu que ses travaux et ses dépenses ne tendoient qu'à établir un fait de simple curiosité, s'il ne donnoit à sa machine une construction nouvelle, s'il n'en dirigeoit pas l'effet vers un but d'utilité générale. Ce n'est pas du papier de plan ou de tenture qui fait la base de cette espèce de commerce, c'est le papier coupé dans des dimensions petites et déterminées.

C'est ici que M.r Leischsteinschneider

devient réellement étonnant. Il invente une machine nouvelle qui, aux avantages de la première, ajoute encore cette particularité, que sans autres ouvriers qu'un gardien, ces feuilles se coupent selon toutes les dimensions désirées, et qu'à mesure qu'elles se forment et se coupent, elles s'accumulent seules jusqu'à l'épaisseur d'une demi-rame.

Il ne nous est pas accordé d'en dire davantage sur cette singulière et étonnante machine qui déjà est en activité, mais qui a encore besoin de quelque perfectionnement. D'ailleurs si nous devons préconiser les découvertes, nous devons être attentifs à ne blesser aucun intérêt. Nous devons faire connoître l'ouvrier, mais lui conserver son secret. Nous devons fixer sur lui les regards de ses concitoyens, et si nous le pouvons, même ceux du Gouvernement; mais nous devons éviter de dévoiler ce qu'il s'est réservé.

On sera surpris peut-être, qu'après tant de soins et une réussite aussi bien reconnue, l'Académie ne décerne pas dans cette séance même, à M. Leischsteinschneider,

un témoignage plus éclatant de sa satisfaction ; mais c'est une jouissance dont il nous a privé lui-même, il ne veut aucune récompense qu'il n'ait atteint le dernier terme de perfection.

Ne croyez pas, Messieurs, que ces succès inattendus dans un pays depuis longtemps étranger à toute industrie, soient les seuls dont nous ayons à vous entretenir.

D'autres mécaniciens ont établi, et presque dans le secret, d'heureux procédés. Ils ont essayé des mélanges inusités, et ils ont réussi. Ils ont présenté des fils produits par l'union du chanvre et du coton, d'autres avec le coton et la laine, d'autres avec des débris de chiffons ordinaires, et le coton ou la laine, et ont fabriqué des bas très bons avec ces différentes substances.

Leurs idées et leurs travaux ne se sont point bornés à ce qui regarde leur intérêt personnel ; ils les ont aussi rattachés aux vues bienfaisantes du Gouvernement. Leur activité cependant est encore renfermée dans l'enceinte de leur atelier ; leur secret est encore entre eux et nous ; nous devons le

conserver soigneusement ; nous sommes cependant autorisés à déclarer qu'ils s'occupent sérieusement du prix d'un million promis à ceux qui auront atteint le plus haut degré de ténuité dans la filature des lins, et tout annonce que s'ils ne peuvent atteindre le but, au moins ils en auront singulièrement approché.

D'autres essais ont été présentés, les uns appartenoient aux travaux publics, les autres n'avoient de rapport qu'aux choses particulières ; mais nous ne pouvons nous en occuper, soit parce que, premier jet de l'imagination, ils n'ont pas cette précision mathématique qui seule peut les rendre recommandables ; soit parce que, simples ébauches, ils ont besoin d'être mûris par la réflexion, dirigés par les conseils, polis en quelque sorte par le temps.

Nous devons cependant avouer que souvent nous avons dû paroître d'une extrême sévérité dans nos jugemens ; mais cette sévérité même fait ressortir davantage le mérite de ceux que nous avons distingués. Les récompenses difficiles à obtenir ne peuvent décourager ; elles sont d'un plus

haut prix, elles excitent de plus grands efforts. En les obtenant on cesse d'être confondu dans la foule ; on n'est plus regardé comme un mécanicien vulgaire. De semblables couronnes ne sont plus de simples encouragemens, mais des distinctions honorables. Leur valeur intrinsèque n'est pas grande sans doute, mais elles nous placent en évidence.

Les vainqueurs des jeux olympiques recevoient moins, et ils étoient transportés ; le laurier dont ils se couronnoient leur devenoit plus cher par les applaudissemens flatteurs de la multitude. Ici nous n'avons pas ces acclamations puissantes, mais nous avons quelque chose de plus ; la douce satisfaction qui règne dans une réunion d'hommes éclairés et passionnément épris de tout ce qui intéresse le bien général.

Non-seulement l'Académie aidoit et dirigeoit l'industrie, mais elle secondoit aussi de tous ses efforts les vues du Gouvernement ; elle encourageoit les plantations de pastel et de bettes. Ses membres répétoient les expériences des savans et les varioient. Elle excitoit le zèle des entrepre-

neurs ; et dans cette suite de travaux importans, elle a obtenu quelques résultats qu'elle vous présente.

Mais il faut le dire, son but spécial, celui qui lui a paru d'une plus haute importance, le seul qui l'ait spécialement occupée pendant le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la dernière séance, est la naturalisation ou le remplacement de ces végétaux exotiques qui semblent actuellement fixer toutes les attentions, toutes les espérances. Cette révolution d'un intérêt si grand, et qui doit occuper une place distinguée dans l'histoire de la science et des peuples, méritoit sans doute son attention.

Fruit d'une grande conception et d'une méditation profonde, cette idée ne pouvoit être abandonnée aux chances de l'incertitude. Trouver dans le sol de la France tout ce qui peut satisfaire les besoins, les goûts et le luxe d'une grande nation ; trouver dans sa fertilité et la nature de ses productions, tout ce qui peut la soustraire aux calculs mercantiles de ses voisins, et l'affranchir des tributs qu'elle payoit aux

contrées lointaines ; tel a été le désir de celui qui la gouverne ; tel a été le vœu de la population entière.

Mais au milieu de cet élan général, il eût été imprudent de laisser tant d'efforts sans les diriger. C'étoit compromettre à la fois et l'intérêt des citoyens et celui du Gouvernement.

Il falloit apprendre à ceux qui vouloient tenter des essais, ce qu'ils avoient à espérer, ce qu'ils avoient à redouter ; il falloit les prémunir contre les premiers mouvemens de l'enthousiasme, garantir même quelques-uns de leur ruine infailliblement amenée par des calculs séduisans mais erronés ; il falloit avoir le courage d'arrêter ceux qui vouloient le bien d'une manière inconsidérée; il falloit s'exposer en quelque sorte au blâme public ; mais c'étoit servir son pays et l'Académie l'a fait.

Elle a dit que les sirops de raisins ne pouvoient pas être fabriqués dans notre département où les vins ne sont que de deux espèces. Ceux de première qualité ne peuvent être convertis en sirop, la perte seroit énorme et le produit de ceux d'une

qualité inférieure seroit presque nul. Elle a dit et elle le répète : cette branche d'industrie ne peut avoir de succès que dans les départemens méridionaux, où la végétation sous l'influence d'un soleil plus ardent, a plus de richesse et de fécondité, où la vigne autrement élaborée peut donner la matière sucrée en plus grande abondance, et où d'ailleurs une grande masse de vins est annuellement convertie en alcohol. C'est à ces contrées qu'appartient encore la culture du pastel, nos étés ne lui sont pas assez favorables, et même dans les années les plus constamment chaudes, on ne voit pas qu'il soit d'une qualité à soutenir la concurrence de celui du midi.

Laissons donc aux plaines de la Provence et du Languedoc à nous fournir le sirop de raisin et l'indigo ; nous leur donnerons en échange et nos vins et nos blés.

Cependant nous ne sommes point étrangers à cette noble impulsion, à ces efforts patriotiques ; nos campagnes sont couvertes de bettes, des établissemens se sont élevés, ils ont le Gouvernement pour appui, les chances sont prévues, les résultats sont

prouvés, tout marche, et dans peu tout sera démontré.

Dans de telles circonstances, il siéroit mal à une société de prendre l'initiative : elle doit laisser toute la gloire au Gouvernement qui protège, aux citoyens intelligens qui exécutent.

Mais l'Académie peut encore élever la voix pour attirer l'attention publique sur un genre de culture qui nous appartient ; elle peut encore dire : vous avez le maïs avec ses tiges sucrées. Il est généralement cultivé dans toutes les plaines de la Côte-d'Or. Lisez l'intéressante notice de Pictet sur cette plante, cet écrit, si simple et si lumineux, et vous verrez que sans nuire à la récolte ordinaire, vous pouvez en augmenter le produit d'un dixième.

Fixez aussi votre attention sur les singuliers procédés de Kirchof, qui est parvenu, non pas à extraire le sucre contenu dans divers végétaux, mais à le composer de différens élémens. Ce procédé étonnant mérite bien que nous nous y arrêtions un instant.

Le sucre, on le sait, se rencontre dans un

grand nombre de plantes, et particulièrement à une certaine époque de leur végétation. La nature le forme à chaque instant. L'art peut l'imiter. Cette substance est devenue pour nous un besoin, pour l'État une branche commerciale du plus haut intérêt; on doit donc accueillir tout ce qui peut contribuer à nous le procurer, soit en plus grande quantité, soit avec plus d'économie.

C'est de ce principe qu'est parti Kirchof, et après lui Lampadius.

Sans s'arrêter aux végétaux qui jusqu'à présent nous l'ont fourni exclusivement, ils en ont recherché la nature, séparé les principes, étudié les affinités, et il leur a paru démontré que le sucre n'est autre chose qu'un oxide de carbone et d'hydrogène, et qu'il ne diffère de la gomme et du sucre de lait, qu'en ce que ces derniers contiennent de l'azote et des proportions différentes des autres principes. Il se rapproche, et ceci est véritablement très singulier, et mérite une attention toute particulière; il se rapproche de la fécule ou amidon par sa nature et par sa composition

chimique. MM. Thénard et Gai-Lussac ont trouvé que le sucre étoit composé de

| | | |
|---|---|---|
| Carbone, | 42 | 27 |
| Hydrogène, | 6 | 90 |
| Oxigène, | 50 | 63 |
| En tout | | 100 |

et ils ont démontré que l'amidon contenoit :

| | | |
|---|---|---|
| Carbone, | 43 | 55 |
| Hydrogène, | 6 | 77 |
| Oxigène, | 49 | 68 |

en tout, cent parties.

La différence, on le voit, n'est donc que de quelques centièmes en plus ou en moins.

Mais ce qui doit attirer notre attention, est un phénomène dont nous sommes témoins tous les ans, sans y faire cependant une grande attention, le changement du sucre en fécule dans les céréales.

Les blés avant leur maturité sont mous et sucrés, mais à mesure qu'ils mûrissent, ils perdent leur saveur sucrée, et prennent de la consistance. Le sucre s'est donc transformé en amidon. L'opération contraire a lieu dans la fabrication de la bière;

car dans la germination de l'orge, la fécule se convertit en sucre ou matière mucoso-sucrée, qui seule peut fournir de l'alcohol.

Il se présente ici une question bien naturelle et vraiment curieuse : n'existe-t-il qu'une seule espèce de sucre que l'on rencontre dans tous les végétaux où il décèle sa présence par quelques-unes de ses propriétés, et qui dans son état de non combinaison se présente toujours le même; ou bien existeroit-il plusieurs variétés de cette substance qui s'éloigneroient ou se rapprocheroient, suivant quelques circonstances données, de l'état de perfection que nous désirons ?

Proust et Deyeux nous ont déjà appris que l'on peut admettre deux sortes de sucre, l'un solide et cristallisable, l'autre muqueux attirant l'humidité de l'air; et ce qui maintenant se présente à nous sous un aspect assez bizarre, c'est que si nous considérons les différences notables entre les gommes et les résines, et si nous comparons entr'eux les sucres qui ont été extraits de plusieurs végétaux, nous arrive-

rons facilement à cette conclusion ; qu'il existe plusieurs espèces de sucre.

Le sucre de canne formeroit alors un genre, tous les autres constitueroient des espèces.

Jusqu'à présent, et il étoit difficile de suivre une autre marche, on n'avoit cherché qu'à séparer le sucre des divers principes avec lesquels il se trouvoit mélangé dans l'intérieur des végétaux. Quelques chimistes tels que Lavoisier et Fourcroy, avoient cependant annoncé qu'il étoit possible de former le sucre de toute pièce, en un mot de le créer ; mais il étoit réservé à Kirchof de donner quelque consistance à cette idée.

Que son invention soit due ou non au hasard comme tant d'autres, elle méritoit non-seulement d'être constatée, mais d'être répétée et étudiée ; aussi Lampadius de Freyberg s'en est-il emparé, et dès que M. Masson, membre de cette compagnie a eu connoissance des procédés employés par Lampadius, il s'est empressé de faire du sucre avec la fécule de pommes de terre. Il a voulu constater les avantages que l'on devoit en attendre.

L'appareil qu'il a employé est très simple et à la portée de tout le monde. Il s'est servi d'un alambic ordinaire. Après avoir luté le chapiteau à la cucurbite, il a adapté à la base du tube latéral, un autre tube en plomb terminé par une pomme d'arrosoir percée de très petits trous. Ce tube plonge dans un tonneau destiné à recevoir le mélange de fécule et d'acide sulfurique dilué que l'on échauffe par le moyen de l'eau contenue dans l'alambic. Il a d'abord opéré sur deux kilogrammes de fécule et à différentes fois. Le résultat a toujours été très rapproché de celui obtenu par Lampadius; mais pour être plus à même de prononcer dans une expérience aussi délicate, il a voulu opérer plus en grand, et il a employé quatorze kilogrammes de fécule. Elles lui ont rendu à peu près la même quantité de sirop. Ce sirop s'est épaissi en une masse grenue au bout de quelques jours. Il a déposé cette masse dans des cônes en terre et les a exposés à une douce chaleur. Cette matière y a égouté très lentement. Il espère par le terrage et une clarification ultérieure obtenir un

sucre blanc et cristallisé; mais ses occupations et la rigueur de la saison l'ont empêché de continuer un travail avancé qu'il compte reprendre au plus tôt, et dont nous ferons connoître le résultat à la séance de clôture.

Il faut avouer que dans l'état actuel de nos connoissances, il est assez difficile de rendre raison de ce qui se passe dans cette opération. Vogel a fait un assez grand nombre d'expériences, d'après lesquelles on peut penser que l'acide sulfurique n'est pas ici décomposé, et qu'il ne sert que d'intermède; mais il est le seul qui s'en soit expliqué. Au surplus, il ne s'agit point ici de démontrer, mais bien de constater un fait, peut-être même par ces données incomplètes de conduire à des connoissances nouvelles sur la formation du sucre par la végétation, et par suite sur la culture des plantes dont on peut le retirer.

Lampadius assure que la fabrication en grand pourroit devenir très utile et surtout exiger peu de dépenses. Les essais qu'a faits M. Masson sont encore en trop petit nombre pour lui permettre de rien affir-

mer. Ce qu'il peut cependant assurer, c'est qu'une livre de fécule rend le même poids de sirop, très sucré et sucrant même davantage que le sirop de miel. Plusieurs personnes en ont essayé et ont été aussi satisfaites qu'étonnées de la saveur de ce produit, et de la singularité du procédé qui nous le fait obtenir.

En supposant à soixante centimes le kilogramme de la fécule, le sirop lui est revenu dans sa dernière opération à deux francs, mais il y a tout lieu de croire que dans une fabrique en grand, avec des appareils plus commodes et plus convenables, on auroit du sirop à un franc vingt ou un franc cinquante centimes au plus le kilogramme. Il paroît que le sucre coûteroit à peu près le double. C'est ce qu'il établira d'une manière certaine par la série d'expériences qu'il se propose de continuer, afin qu'à la récolte prochaine on puisse faire connoître toute l'utilité de cette fabrication, qui peut surtout rendre de très grands services dans les hôpitaux ambulans; car on trouve partout des pommes de terre et de l'acide sulfurique; les phar-

maciens pourroient donc se procurer partout, en tout temps et à peu de frais, du sirop pour leur consommation.

On a déjà essayé de faire le sucre directement avec la pomme de terre rapée, ce qui abrégeroit beaucoup l'opération. Un établissement de ce genre, s'il pouvoit réussir, auroit l'avantage d'être mis en activité dans toutes les saisons, et auroit dès-lors une supériorité marquée sur les fabriques de sucre de bettes, surtout si les produits sont les mêmes en qualité. Mais si l'Académie employoit un longtemps à ces encouragemens, à ces examens, à ces nombreuses expériences; elle n'en suivoit pas avec moins d'ardeur le cours de ses travaux ordinaires, elle ne négligeoit pas pour cela des sciences d'un autre ordre.

M. Fremiet décrivoit et dessinoit les monumens trouvés dans les démolitions de la tour dite du petit St.-Benigne; il rectifioit quelques erreurs échappées à ceux qui ne les avoient envisagés que superficiellement; il complétoit en quelque sorte son premier ouvrage sur les antiqui-

tés de notre ville, et préparoit par là un travail plus facile à ceux qui voudroient s'occuper un jour de cet inconcevable amas de pierres sculptées qui composent la presque totalité des murs de l'enceinte du *castrum Divionense.*

Ce mémoire simple, ne consiste qu'en faits, il ne peut être analysé, il sera imprimé à la suite du compte rendu.

M. Guichard analysoit et comparoit le jalap et le *mirabilis dichotoma* de Linné; il prouvoit par une série d'expériences que cette dernière plante pouvant dans quelques cas remplacer le jalap, deviendroit d'autant plus utile que quoiqu'étrangère, elle est depuis longtemps naturalisée dans nos climats, que sa culture est facile, qu'elle résiste à toutes les intempéries, et que dans son emploi il ne faut qu'augmenter un peu les doses.

Messieurs Antoine, Calignon et Protat, examinoient l'analyse des eaux thermales de Borcette, par M. Monheim, qui cherchoit à prouver que le gaz sulfuré qu'elles contiennent est du gaz azote; mais en

rendant justice au zèle et au travail de M. Monheim, en applaudissant même au résultat de ses expériences, ils n'ont pas craint de lui représenter qu'il est constant que les combinaisons de l'azote avec les substances minérales sont rares et difficiles, qu'elles sont même souvent impossibles à opérer, et que ses essais ont dès-lors besoin d'être répétés avant que l'on puisse admettre les conclusions qu'il en a tirées.

Ils faisoient connoître l'introduction à l'histoire de la médecine ancienne et moderne, par *Rosario Scuderi*, et la traduction qu'en a faite M. Billardet, docteur en médecine.

M. Masson-Four donnoit une dissertation sur la culture du pastel, et l'extraction de la fécule bleue ou indigo ; il répétoit, multiplioit et varioit les essais, il en fabriquoit des masses et cherchoit des procédés plus économiques, plus prompts, moins fatigans et plus satisfaisans : il s'occupoit de la culture des pommes de terre et de leur produit.

MM. Tartelin et Guichard répétoient

et varioient les essais de teinture avec l'indigo pastel ; ils en faisoient l'application à plusieurs substances, telles que la soie, le coton, la laine et le chanvre.

M. Girault donnoit ses recherches biographiques sur M.me de Sévigné ; son voyage du roi Dagobert en Bourgogne ; sa notice sur Eumène et les écoles mœniennes ; ses réfutations sur le prétendu siége soutenu par la ville d'Auxonne en 1586 ; ses éclaircissemens géographiques et critiques sur la voie romaine de Châlon-sur-Saône à Besançon, et sur la position de *Ponte dubis* et *Crusinie ;* son mémoire intitulé *les mains*, contenant un grand nombre de rapprochemens ingénieux sur les usages antiques de donner, d'offrir, de recevoir, de presser, de baiser les mains ; sa bibliographie impériale et royale ; ses conférences de Lône entre l'empereur Frédéric barbe rousse et Louis le jeune ; sa seconde dissertation sur la position d'Amagetobria ; ses recherches historiques et géographiques sur l'ancienne ville de Dit-

tation ; sa dissertation historique sur le lieu du supplice de la reine Brunehaut.

M. Baudot aîné décrivoit les monumens trouvés à Alise par les soins de M. Lecouteulx, préfet de la Côte-d'Or ; les médailles trouvées dans les fouilles du nouveau théâtre de Dijon, et données à l'Académie par M. Durande, maire de cette ville ; les monnoies trouvées près de Larrey au mois de mars 1811 ; les monumens trouvés à Billy près Chanceau, et communiqués à l'Académie en sa séance particulière du 3 avril 1812, et donnoit des notes intéressantes sur les Laverne, anciens maires de Dijon.

M. Amanton offroit ses recherches biographiques sur le professeur d'artillerie Lombard ; ses recherches biographiques sur Denis Marin de la Chataigneraie ; sa notice sur M. Léonard Racle, de Dijon ; une dissertation de Jean Bullet, sur le festin du *roi-boit*, avec des notes ; une note contenant des éclaircissemens sur le véritable lieu de la naissance de Louis Marchand, organiste, et sur l'âge auquel il est mort.

M. Mathieu présentoit son mémoire intitulé : Vues sur la peinture, la sculpture, le dessin et la gravure.

M. Mermet, son éloge historique de M. Varennes de Fenille, ainsi qu'un essai sur les moyens de stimuler et diriger le sentiment qui peut porter l'homme riche à faire le sacrifice d'une partie de ses jouissances pour encourager des talens ou des établissemens utiles.

M. Saissy, docteur en médecine, envoyoit son beau mémoire sur la nature des animaux hybernans, et sur les phénomènes qu'ils nous présentent.

Ces considérations font suite à son premier mémoire couronné par l'Institut, et en sont le complément. Les ingénieuses épreuves de l'auteur l'ont amené à ces conclusions :

1°. Que les animaux dont il s'est spécialement occupé, tels que les loirs, les lérots, les marmottes, les hérissons et les chauve-souris, sont omnivores et boivent peu.

2.° Que leur engourdissement, dont il avoit précédemment tracé les lois, les

causes et les circonstances, ainsi que leur réveil, dépendent impérieusement de l'abaissement ou de l'élévation de la température atmosphérique, et qu'il n'y a pour ce phénomène aucune époque fixe et déterminée.

3.° Qu'on peut, lorsqu'ils sont profondément endormis, les réveiller sans craindre pour leur vie, en prenant cependant la précaution de ne pas les faire passer trop précipitamment d'une température basse à une température fort élevée.

4.° Que ces animaux, si on en juge par le hérisson, ont la faculté d'absorber tout le gaz oxigène de l'air atmosphérique, et qu'ils peuvent respirer pendant un temps assez considérable un air qui n'est plus propre à la combustion ni à la respiration des autres animaux à sang chaud.

5.° Enfin, que les mammifères hybernans sont, de tous les animaux à sang chaud, ceux qui plongés dans un gaz éminemment méphitique, résistent le plus longtemps à son action délétère.

M. Martin aîné présentoit quelques es-

sais sur les courbures vicieuses de la colonne vertébrale ; il cherchoit à en donner la véritable éthiologie, et à en fixer les différences d'après les causes qui les produisent.

Il reconnoît qu'il en existe de deux espèces générales : les unes dépendantes de l'altération de la substance des pièces osseuses de la colonne vertébrale ; les autres occasionnées par la perversion des forces motrices dans les puissances musculaires qui y sont attachées.

Il a cherché à développer le mécanisme de la formation de ces dernières, en leur appliquant les lois du mouvement, et en soumettant à un calcul approximatif les différentes forces qui agissent pour produire cet effet. La plupart des démonstrations qu'il a employées ont été appuyées par des exemples qu'il a eus sous les yeux, et qui ont dirigé ses méditations.

Les gibbosités de la seconde classe, et qui sont produites par l'action des muscles sur la colonne vertébrale, forment l'immense majorité de celles qui survienent aux jeunes personnes du sexe fémi-

nin à l'approche de la puberté, et que l'on désigne sous le nom de tailles gâtées ou voilées ; elles sont susceptibles de guérison à l'aide d'un corset mécanique qui rétablit l'équilibre des fonctions musculaires.

La découverte de cet ingénieux mécanisme tenoit à la solution de ce problême : trouver un levier qui maintienne l'axe du corps dans sa perpendiculaire naturelle, sans prendre son point d'appui sur la circonférence du tronc.

Un grand nombre d'épreuves et de succès autorisent à croire que M. Martin a atteint le but qu'il s'étoit proposé.

M. Leschevin déposoit au cabinet d'histoire naturelle sa belle suite de morceaux de chrôme occidé, recueillis par lui-même dans le département de Saône et Loire.

M. Couturier lisoit son épître en vers à M. Daru, et son discours sur les avantages que les orateurs et les poètes peuvent tirer de la lecture et de l'étude de la littérature ancienne des Hébreux.

M. Poncet présentoit ses essais de philosophie pratique.

M. Antoine, ingénieur, étudioit le mastic minéral d'asphalte des mines du Parc, département de l'Ain, et le nouveau système de toiture auquel on voudroit l'employer, et donnoit son intéressant mémoire sur l'église Notre-Dame de Dijon.

M. Suremain de Missery, offroit la résolution mathématique et mécanique de ce joli problême — former un carré parfait avec trois carrés exactement semblables. Les pièces servant à la démonstration ont été déposées aux archives.

Tel est, messieurs, l'abrégé des travaux de l'Académie de Dijon, depuis sa dernière séance publique.

Il faut cependant y ajouter les rapports de ses membres sur une très grande quantité de mémoires imprimés ou manuscrits qui lui ont été envoyés ; il faut y comprendre aussi sa correspondance avec toutes les sociétés savantes de France et plusieurs sociétés étrangères; ainsi que l'étude

et les jugemens qu'elle porte des nombreux et volumineux mémoires présentés à ses concours ; et ces travaux moins glorieux, il est vrai, à des yeux vulgaires, mais précieux pour l'homme ami de ses semblables ; efforts patriotiques par lesquels elle excite, soutient, encourage, cherche même à récompenser l'agriculteur qui se distingue par son intelligence.

L'Académie ne doit pas se borner à vous entretenir de ses travaux, elle doit aussi vous annoncer les acquisitions qu'elle a faites ; elle a placé sur le tableau de ses associés non résidans :

M. le chevalier Cauchy, bibliothécaire du Sénat ;

M. Saissy, docteur en médecine à Lyon, auteur du mémoire couronné par l'Institut, sur la nature et les phénomènes que présentent les animaux hybernans ;

M. Martin aîné, docteur en médecine à Lyon, ancien chirurgien-major de l'hôtel-Dieu, et l'un des présidens de l'Académie des sciences de la même ville ;

M. Roquefort, membre de plusieurs académies, et auteur d'un mémoire sur la

nécessité d'un glossaire général de la langue française ;

M. Mathieu, ingénieur et membre de la société littéraire de Mâcon ;

M. Mermet, ancien professeur de belles-lettres, censeur des études, émérite et officier de l'université ;

M. le comte de Cossé, préfet du département de la Côte-d'Or ;

Et M. Masson-Four, pharmacien.

Elle a inscrit sur le tableau de ses correspondans :

M. Billardet, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Beaune, correspondant de la société de médecine pratique de Paris, et traducteur de l'introduction à l'histoire de la médecine ancienne et moderne par Rosario Scudéri.

En vous parlant de ses acquisitions, l'Académie éprouveroit un plaisir bien vif, si elle ne devoit aussi vous entretenir de chagrins qu'elle a essuyés : elle a perdu deux de ses membres.

Le premier, M. Devosges, fondateur de l'école de peinture et sculpture dans

cette ville, homme recommandable par ses talens, son zèle et ses vertus.

L'Académie reconnoissante, et voulant honorer un artiste qui a sacrifié pour son pays, ce que la fortune et l'amour des distinctions lui offroient ailleurs, a décidé unanimement que son éloge seroit fait par un membre de la compagnie, qu'il seroit lu en séance publique, qu'il seroit imprimé à la suite du compte rendu; elle a voulu de plus que son portrait fût gravé aux frais de la société, et placé à la tête de chaque exemplaire de l'éloge.

Le second, M. Simon Morelot, ancien professeur d'histoire naturelle et de chimie pharmaceutique au collége des pharmaciens de Paris, docteur en médecine de l'université de Leipsik, et membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères; il est mot pharmacien en chef du septième corps d'armée de l'Espagne, le 18 novembre 1809.

Ces deux hommes ont joui de l'estime, de la considération publique, et cependant ils n'ont pas été parfaitement heureux;

l'envie s'est attachée à eux, le malheur les a atteints; mais ils ont bien éprouvé que dans cette vie mêlée de tant d'orages, on est assuré de trouver un asile dans l'étude, des amis dans les lettres et les arts, une consolation douce qui tient lieu de bonheur dans l'estime et l'amitié de ses concitoyens.

M. le Comte de Cossé-Brissac, Préfet, ayant pris la parole, a dit :

« Messieurs,

Il m'est pénible, la première fois que je parois dans cette enceinte, de ne pouvoir exprimer à l'Académie d'une manière plus digne d'elle, la satisfaction que j'éprouve de me voir appelé à partager ses travaux, et l'éclat qui rejaillit sur chacun de ses membres, de l'illustration qu'elle s'est acquise. Mais les devoirs de ma place m'ont à peine laissé le loisir de tracer à la hâte quelques lignes pour vous témoigner, messieurs, le prix que j'attache à votre choix, et vous assurer de mon empressement à mériter votre estime et votre bienveillance.

Membre déjà de plusieurs sociétés sa-

vantes, le titre d'associé résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, est devenu pour moi le plus précieux de tous. L'Académie, en arrivant dans le département, fut une de mes premières pensées. Je m'informai, avec un vif intérêt, de son état actuel. Plusieurs de ceux qui la composent m'étoient connus dès longtemps, et le succès avec lequel les sciences et les lettres ont toujours été cultivées dans cette ville, ne fut pas une des moindres jouissances que j'entrevis parmi celles qui m'attendoient ici. Je n'oublierai pas le compliment flatteur que l'Académie voulut bien m'adresser par l'organe de son président. Tout mon desir eût été de lui témoigner ma gratitude par mon assiduité à ses séances; mais il est des privations pour l'homme public, et celle que je sens le plus vivement, est de ne pouvoir, au milieu de mes nombreuses occupations, satisfaire mon goût pour les lettres et les arts.

Cette contrariété, il est vrai, se trouve adoucie par le charme attaché à l'accomplissement des devoirs. Je sais, messieurs,

que le meilleur moyen d'obtenir vos suffrages, est de se sacrifier tout entier à sa place. Et comment aurois-je pu détourner un seul instant ma pensée des grands intérêts qui m'ont constamment occupé depuis six mois? C'est alors que les lettres, qui s'accordent si bien avec les sentimens nobles et généreux, dont la culture est le délassement le plus doux du guerrier, du magistrat, comme elles sont un de ses plus beaux ornemens, perdent, sinon de leurs charmes, du moins de leurs droits. Celui qui, en d'autres temps, s'y fût livré avec le plus d'ardeur, doit attendre que les vives émotions de son ame lui permettent de plus paisibles jouissances. Au reste, et je le dis pour ces êtres plus heureux que moi, pour ces favoris des neuf sœurs, qui, se trouvant dans une position semblable, éprouvent des privations plus sensibles, ces mouvemens généreux, ces pensées fortes et profondes que fait naître le magnifique spectacle d'un empire préparant avec tant d'union, sous les auspices d'un héros, les moyens de consolider son bonheur et sa gloire, sont peut-être le

plus bel aliment du talent. L'ame est le foyer de tout ce qu'il y a de vraiment grand, de vraiment utile, et c'est après avoir longtemps couvé au-dedans de nous, que perce au-dehors cette vive chaleur, ce noble enthousiasme, caractère le plus certain du véritable talent, et le seul qui assure aux productions de l'esprit un succès digne d'envie et une longue durée.

Il m'est doux, messieurs, d'exprimer ces sentimens devant des juges si bien faits pour les apprécier, et qui, par la manière dont chacun d'eux remplit les devoirs de son état, prouvent assez que les qualités du cœur ne sont pas un moindre titre à leur approbation que celles de l'esprit. »

*Réponse de M.* Amanton, *Président.*

« Monsieur le Comte,

Tout en regrettant de ne vous pas voir venir prendre votre place dans ses séances particulières, l'Académie étoit trop juste pour s'en plaindre ; elle savoit bien que votre absence étoit motivée par un sacrifice de vos goûts, qu'exigeoient des devoirs impérieux ; et si quelque chose pou-

voit compenser les pertes que l'Académie y a faites, elle seroit dédommagée par les sentimens que vous lui manifestez dans une circonstance qui en rehausse le prix.

Si vous tenez à honneur, monsieur le Comte, l'inscription de votre nom dans les fastes de l'Académie de Dijon, il s'est opéré, par le fait, entre elle et vous, un noble échange dans lequel elle a bien veillé à ses intérêts.

D'ailleurs, la renommée avoit assez annoncé vos connoissances en littérature et dans les arts, et l'heureuse application que vous saviez en faire dans les hautes fonctions auxquelles vous a appelé la juste confiance de Sa Majesté l'Empereur ; la renommée avoit assez proclamé ces grâces de l'esprit, cette élégante facilité d'élocution et de style qui vous distinguent, pour que l'Académie saisît l'occasion que lui offroit votre arrivée à Dijon, quand même vous n'y eussiez pas été précédé par les souvenirs attachés au nom que vous portez, de s'enrichir de vos lumières, en vous associant à ses méditations et à ses travaux.

Les sociétés savantes auxquelles vous apparteniez déjà, avoient montré à l'Académie de Dijon un exemple qui eût excité sa jalousie, s'il ne lui eut pas été donné de pouvoir le suivre.

Puisse, monsieur le Comte, puisse un avenir prochain, auquel vous aspirez vous-même par la part active que vous prenez à l'exécution des moyens qui consolideront, on n'en sauroit douter, le bonheur et la gloire de l'Empire, vous permettre de venir vous délasser dans nos assemblées, au sein de la paix, des travaux de l'administration ! »

M. Baudot ayant pris la parole, a fait lecture d'une anecdote peu connue, dont voici le sujet.

Il y a peu de parties de la France où la grande tragédie politique qu'on a appelée *la Ligue*, n'ait occasionné quelque catastrophe sanglante dont l'histoire a fait son profit, quelques-unes de ces scènes extraordinaires qui fixent toujours plus ou moins l'attention publique, suivant l'importance des personnes qui en ont fourni

le sujet. La ville de Dijon devoit être plus exposée qu'aucune autre à ressentir les effets des agitations qui résultèrent des troubles auxquels le royaume fut en proie pendant cette désastreuse époque. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, étoit gouverneur de Bourgogne ; il résidoit souvent à Dijon, et devoit avoir beaucoup d'influence sur les fonctionnaires qui dépendoient du gouvernement, et par conséquent sur l'opinion publique ; pendant que, d'un autre côté, la plupart des magistrats, secrétement attachés à la cause du véritable héritier du Roi Henri III, prévoyant d'ailleurs l'inutilité des moyens mis en œuvre par les ennemis de la France, dont l'ambition des Guise n'étoit que l'instrument, contrebalançoient cette opinion fondée sur la crainte, et conservoient les principes que les armes de Henri IV firent enfin prévaloir. Le Maire de Dijon nommé *Jacques Laverne*, étoit l'un des plus zélés défenseurs du parti de la ligue ; et cependant il en fut la victime dans un moment où ce parti sembloit n'avoir plus qu'une ombre d'existence. C'est cette dernière

particularité que notre confrère M. Baudot aîné a retracée dans la séance publique du 8 avril, en expliquant les causes générales qui amenèrent cet événement, ainsi que les circonstances intérieures qui en ont fait l'une des anecdotes les plus singulières du temps déplorable dont il est question. Ces circonstances peu connues, n'étoient mentionnées que dans certains mémoires manuscrits, dont quelques-uns sont le fruit de l'esprit de parti, et de la haine qui se manifeste d'ordinaire dans les productions qu'il a enfantées. Il a donc fallu choisir dans une multitude de détails exagérés ou inutiles, pour n'en extraire que la vérité intéressante : tel a été le but de M. Baudot dans son récit de la *mort de Jacques Laverne, ancien maire de Dijon.* Ce maire qui jouissoit d'une fortune considérable, ayant obtenu du duc de Mayenne des lettres de provision d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, et s'étant présenté pour être reçu dans cette charge, eut la mortification d'essuyer de la part de la compagnie dans laquelle il vouloit entrer, un refus fondé sur l'acte de barbarie

qu'il avoit exercé, trois années auparavant, à l'égard d'un avocat du Roi au bailliage. En effet, on se souvenoit qu'il avoit eu l'inhumanité de faire périr ce jeune avocat sans forme de procès, à la suite d'une rixe particulière. Laverne, qui s'étoit bien aperçu que le parti auquel il avoit toujours été attaché, commençoit à s'affoiblir, crut que le moyen de rentrer avec avantage dans celui des royalistes, étoit d'employer son autorité pour contribuer à rendre la ville au Roi Henri IV, qui commençoit à être presque généralement reconnu. Mais le succès, en ce qui le concernoit personnellement, ne répondit pas à son attente; il fut arrêté par ordre du gouverneur, puis condamné, comme traître, à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté sur la place dite du Morimont, le 29 octobre 1594. Cet infortuné magistrat avoit été élu maire cinq fois; il en exerçoit les fonctions depuis le mois de juin 1587. Sa mort ne précéda que de sept mois le triomphe complet du parti dans lequel il avoit pris trop tard la résolution d'entrer, et la soumission de la ville à l'obéissance du Roi Henri IV.

*Discours prononcé par M. Amanton, Président, en remettant à M. Laurent Joanne, la médaille d'or de la valeur de 150 fr. à lui décernée par l'Académie.*

« Monsieur,

Les résultats des conceptions ingénieuses ont le droit de fixer l'attention de l'Académie ; puisqu'il entre dans l'esprit de son institution, non-seulement de les recueillir, de les discuter, de les juger, mais encore de les proclamer lorsqu'ajoutant à la somme des applications connues, elles se recommandent d'ailleurs, par le caractère d'une utilité incontestable.

La machine que vous avez soumise à l'Académie, réunit ce double avantage.

En effet, monsieur, avoir exécuté une voiture dont la construction est telle que, par l'opération la plus simple, le conducteur puisse, en un clin d'œil, dans un danger imminent, dételer le cheval et enrayer les quatre roues : c'est avoir résolu un beau problême : c'est avoir fait une pré-

cieuse conquête sur le vaste domaine de l'inconnu; et l'utilité d'une pareille invention est plus que démontrée par la fréquence des accidens qu'occasionnent des chevaux qui s'emportent et cessent d'obéir à la main chargée de les diriger.

Cette invention a dû frapper d'autant plus l'Académie, qu'elle a dû vous tenir compte de ce que c'est à la lueur du seul flambeau d'un talent naturel, que vous avez marché à votre but, et que vous l'avez si heureusement atteint.

Aussi l'Académie a-t-elle voulu vous donner, monsieur, une marque de son estime : estime qu'elle a dû croire avoir du prix à vos yeux, puisqu'en la prenant volontairement pour juge, vous aviez, par le fait, provoqué vous-même ce sentiment; et je suis heureux d'être dans cette circonstance solennelle, l'organe destiné à vous l'exprimer, en vous remettant la médaille qu'une délibération unanime vous avoit dès longtemps décernée.

Encouragé par ce triomphe public, vous marquerez de nouveaux pas dans la carrière où vous entraîne votre goût. Puisse

bientôt un nouveau succès vous appeler aux honneurs d'un nouveau triomphe ! Alors, comme aujourd'hui, l'Académie verra sans doute son jugement confirmé par tout ce qu'offre de plus éclairé, cette ville où vous avez eu l'avantage de contracter en naissant, le germe du talent heureux dont vous cueillez le premier fruit.»

---

*Rapport fait à l'Académie de Dijon, le 13 mars 1811, sur une voiture présentée par M. Joanne, demeurant en cette ville.*

Messieurs,

Vous nous avez chargés, M.rs Antoine, Proudhon et moi, d'examiner une voiture présentée par M. Joanne, et de vous en rendre compte : voici le résultat de nos observations.

Cette voiture, qui est un char à quatre roues, diffère des autres voitures de même espèce, par l'élévation et la forme de son fond, par la manière dont le cheval y est atelé, et par quelques pièces adaptées aux roues et aux essieux.

Le fond de cette voiture est composé de deux plateaux horizontaux et de même élévation, séparés par un intervalle d'environ $0^m$ 3; de deux planches verticales de $0^m$ 4 de hauteur environ, et qui s'élèvent sur les plateaux de part et d'autre de l'intervalle qui les sépare, et sur lesquels est établie une troisième planche qui peut au besoin servir de siège; les deux ouvertures latérales que laisse l'espèce d'encaissement formé par ces trois planches, sont fermées par deux pièces qui rétablissent la régularité de la caisse de la voiture, et qui sont mobiles autour de charnières placées à leurs parties supérieures; à ces deux pièces et sur leurs faces intérieures, sont fixés deux anneaux auxquels sont attachées les extrémités d'une corde qui passe par un autre anneau placé au milieu de la planche horizontale de l'encaissement, et qui est attachée d'autre part par son milieu à l'un des bras d'un levier dont l'axe est placé au milieu de la planche antérieure et verticale de l'encaissement, lequel levier est retenu par son propre poids dans la position verticale;

l'autre bras de ce levier tombe entre deux portions de cercles horizontaux qui tiennent à l'avant-train. Lorsque celui-ci vient à tourner dans un sens ou dans l'autre, la portion de cercle correspondante rencontre le bras inférieur du levier et le pousse ; la corde est alors tirée par le bras supérieur, et les deux pièces qui ferment l'encaissement s'ouvrent en même temps et laissent passage à la roue : cette disposition donne évidemment à la voiture dont il s'agit, toutes choses égales d'ailleurs, l'avantage incontestable d'être moins sujette que les autres à verser, puisque son fond a entre 3 et 4 décimètres d'élévation de moins que celle qu'on lui donne ordinairement.

Cet avantage n'est pas le seul que doit présenter cette voiture ; la manière dont le cheval y est atelé en offre un plus important encore, puisque par son moyen il peut être dételé instantanément, s'il vient à s'emporter, et il n'entraîne avec lui que ses harnois : voici comment cet effet est produit.

De part et d'autre du collier du cheval, sont deux cordons attachés d'autre part à

deux fourreaux en cuir de o m 6 de long, fermés seulement à leur partie antérieure, et après lesquels tiennent la dossière, la ventrière et les reculemens; on introduit les brancards de la voiture dans ces fourreaux, et les deux traits s'attachent aux points ordinaires à deux boucles dont les ardillons sont remplacés par deux broches de fer, qu'on passe par deux trous pratiqués aux extrémités des traits, et qui, en s'appuyant sur les boucles, donnent à cet atelage toute la solidité nécessaire: ces deux broches peuvent être tirées depuis la voiture, à l'aide de cordons attachés à leurs extrémités; alors les traits se trouvant dégagés, le cheval suit et emporte les fourreaux et les harnois qui y tiennent.

On peut donc, par ce moyen, se débarrasser en un instant d'un cheval qui s'emporte; mais comme alors il est animé d'une grande vîtesse, la voiture qu'il abandonne la partage; et s'il a pris, au moment où on le dégage, une mauvaise direction, la voiture continuant encore de se mouvoir avec assez de rapidité, pourroit exposer

à de grands dangers les personnes qui s'y trouveroient placées ; l'idée précédente perdroit donc une grande partie de son intérêt, si M. Joanne n'eût pas donné un moyen sûr d'arrêter les mouvemens de la voiture. Il nous en avoit d'abord présenté un très défectueux ; mais peu après il nous en offrit un nouveau qui nous a paru très bien remplir l'objet dont il s'agit.

Il dispose à cet effet très solidement sur la partie intérieure du moyeu de chaque roue, une espèce de limaçon ou filet de vis en fer, et sous l'essieu, près de chaque roue, un levier aussi en fer dont l'axe tient à l'essieu, et dont le bras le plus éloigné de la roue est le plus long et le plus lourd ; le bras le plus court est recourbé en forme de crochet ; et lorsque le levier est abandonné à lui-même, le crochet touche la surface du moyeu. Aux extrémités des plus longs bras sont attachés des cordons qui se réunissent en un seul à l'aide de petites poulies de renvoi disposées convenablement, et ce cordon étant tiré tient les longs bras soulevés, et par conséquent les petits bras écartés des moyeux ; mais

ce cordon peut être abandonné à l'action des leviers en tirant celui qui sert à dételer le cheval ; alors au même instant les crochets touchent les essieux, les roues en tournant présentent leurs filets de vis à ces crochets, et aussitôt que ces filets sont pressés par les crochets, il est impossible que les roues continuent de tourner ; elles ne peuvent donc plus que glisser, et cette circonstance est très suffisante pour arrêter le mouvement de la voiture.

On aperçoit que celle-ci peut s'arrêter avant que les quatre roues ne soient enrayées ; car comme elles ne sont pas généralement disposées de manière que les filets de vis pressent en même temps les crochets, il suit qu'elles ne s'enrayent que successivement, mais constamment ; chaque roue est toujours enrayée avant que d'avoir fait une révolution entière. On voit aussi que ces roues peuvent s'enrayer en reculant.

Il faut encore observer que le même cordon qui tient les leviers soulevés, retient en même temps deux fiches en fer qui glissent dans des ouvertures pratiquées

au fond de la voiture, et qui, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, descendent entre ces ouvertures et se prolongent devant l'essieu du devant, sans cesser d'être retenues par le fond même de la voiture; de manière que lorsqu'on lâche ce cordon, ces fiches s'opposent à tout mouvement de rotation de l'avant-train, ce qui détruit tous les mouvemens obliques que pourroit prendre la voiture avant que d'être entièrement arrêtée.

Quoique d'après la description de cette voiture, il soit difficile de douter des avantages que sa construction présente, nous avons cependant voulu que l'expérience vînt confirmer la bonne opinion que nous en avions conçue; elle a été répétée plusieurs fois avec succès sur un terrain horizontal, avec toute la vîtesse du cheval; et pour ne point omettre l'épreuve la plus défavorable, nous avons aussi fait rouler ce char avec rapidité sur une descente, et les mêmes succès ont suivi cette épreuve; c'est-à-dire qu'instantanément le cheval a quitté la voiture qui s'est ensuite arrêtée avant même que les roues du devant n'eussent fait un tour.

Nous croyons donc devoir vous présenter cette machine, comme une invention en même temps simple, ingénieuse, et dont l'utilité est plus que démontrée par les accidens malheureusement trop fréquens occasionnés par les chevaux qui ne peuvent plus être dirigés; nous pensons même qu'elle est susceptible de peu de perfectionnement, si ce n'est dans le jeu des crochets destinés à l'enrayement.

Il paroît cependant que l'idée de dételer le cheval n'est pas neuve, et que les Anglais l'ont eue avant M. Joanne; mais, d'après le peu de renseignemens que nous avons pu recueillir, dans le procédé employé par les Anglais, le cheval emporte les brancards qui sont alors exposés à être brisés, et qui peuvent en même temps blesser le cheval; d'ailleurs rien n'annonce qu'ils aient imaginé d'enrayer les roues; de manière que nous sommes très portés à croire que cette idée vraiment remarquable par sa grande simplicité, ainsi que celles que supposent encore les détails précédens, sont dues à M. Joanne, qui vous a déjà donné des preuves certaines de son

intelligence et de son imagination dans des essais à la vérité moins heureux ou d'une utilité moins évidente ; et nous pensons que l'Académie, jalouse d'atteindre le but principal de son institution, qui est d'exciter les idées utiles en encourageant ceux qui les conçoivent, approuvera le désir que nous avons de la voir accorder à M. Joanne des témoignages d'intérêt et de satisfaction.

PROUDHON. BERTHOT. ANTOINE.

---

*MÉMOIRE de M. FREMYET, sur les monumens trouvés dans la démolition d'une partie de la tour du petit Saint-Benigne. — 4 décembre 1811.*

MESSIEURS,

Il y a quelque temps je vous ai présenté des observations sur la maçonnerie de la tour dite du petit Saint-Benigne ; j'ai cherché à reconnoître le mode de construction des fondations de cet édifice, reste des antiques fortifications du *castrum Divionense*. Je vais actuellement examiner sous d'autres

rapports les monumens qui sont sortis de cette fouille. Ils ont été recueillis par vous, ils font partie de votre collection ; mais ils peuvent être dégradés par le temps, ou détruits par quelques circonstances ; leur description deviendroit alors utile pour l'éclaircissement des monumens que d'autres fouilles peuvent procurer.

Nous devons regretter que les fragmens d'antiquités trouvés à Dijon depuis plusieurs siècles, n'aient pas été tous dessinés et gravés, ou au moins décrits avec exactitude. Quelques-uns de ceux que nous possédons actuellement pourroient peut-être, par le moyen de rapprochemens sûrs et de comparaisons faciles, être connus d'une manière avantageuse aux progrès de la science.

Si la confrontation des monumens doit faciliter et souvent déterminer leur explication, il est important de donner à la représentation et à la description de toutes leurs parties, la fidélité sans laquelle ceux qui se livrent à leur examen et à leur étude, ne peuvent que s'égarer, former des conjectures vagues, bâtir des systêmes,

et entraîner les autres dans les erreurs auxquels ils se sont eux-mêmes livrés.

Si l'interprétation des monumens antiques présente des difficultés à ceux mêmes qui joignent de vastes connoissances à une grande habitude de l'observation, il sembleroit qu'au moins la description et la représentation exacte de ces monumens dût être une chose ordinaire; et que l'antiquaire, qui ne peut pas voir les objets de ses études et de ses comparaisons, dût compter sur les rapports des témoins oculaires. Mais dans les sciences comme dans les événemens publics et particuliers, les faits s'altèrent souvent et se dénaturent même à leur source. Et malheureusement la confiance des antiquaires dans les matériaux qu'ils emploient, est aussi grande que l'infidélité de ceux qui les leur fournissent.

Il devient donc intéressant pour les progrès de la science de conserver scrupuleusement la forme et le style dans la représentation; les faits et les circonstances dans la description des monumens.

Ces motifs m'ont engagé à figurer exac-

tement tous les fragmens d'antiquités qui sont sortis des fondations de la tour du petit Saint-Benigne. Je les ai tous dessinés sur la même échelle, et avant les mutilations que quelques-uns de ces monumens ont éprouvées.

Leur examen et la description que j'en ai faite n'offrent rien de nouveau sous les rapports historiques et scientifiques. Mais les monumens les moins intéressans en apparence, peuvent un jour le devenir beaucoup ; et cette considération est particulièrement applicable à ceux de notre ville. Les fragmens d'antiquités de Dijon sont dispersés comme matériaux dans des constructions considérables. Ce sont des pièces de rapport qui dans leur isolement ne présentent souvent que des choses peu importantes ou inintelligibles, mais qui par la suite peuvent trouver leurs analogues, leurs correspondantes, être mises à leur place, complétées, éclaircies et expliquées.

C'est ainsi qu'à l'aide de l'un des monumens décrits par M. Legouz de Gerland, on peut connoître la signification d'une figure représentée sur une pierre tumulaire

qui fait partie de la dernière découverte, comme j'aurai l'occasion de le remarquer dans la description particulière de ce petit monument.

Les fragmens d'antiquités trouvés dans le massif de la tour du petit Saint-Benigne, sont au nombre de treize, et présentent vingt-deux faces sculptées ou inscrites. Le Journal de la Côte-d'Or, du 25 juin 1809, en faisant connoître cette découverte, a donné une courte description de quelques-uns de ces monumens. Ce sont, dit l'auteur de cette annonce, des frises qui représentent, les unes des enfans très bien dessinés, les autres des emblêmes, comme un miroir ovale, un instrument de jardinage, etc. Sculptées des deux côtés, elles offrent, celle-ci une draperie faite avec goût, celle-là les lettres LLI, au-dessous desquelles se trouve une S, et de l'autre face les lettres ION. Une corbeille de fruits, et sur-tout une cassolette qui servoient d'architrave, indiquent que ces morceaux datent d'un des beaux temps de la sculpture.

Cette description présente des choses

tellement opposées aux principes et aux usages de l'art, qu'elle pourroit faire considérer les monumens dont il s'agit comme des ouvrages extraordinaires, et tout-à-fait hors des règles généralement et constamment suivies en architecture.

Il est donc important de les décrire en détail et avec fidélité, et de chercher à rendre à chacun d'eux sa forme véritable et sa destination naturelle.

Parmi les objets découverts dans cette fouille, on doit particulièrement considérer, sous le rapport de l'art, un fragment qui formoit l'une des parties angulaires d'un entablement corinthien recoupé. La frise représente sur une face une guirlande de fruits et une bandelette, et sur la face en retour, une espèce d'enroulement d'où part une autre bandelette. Les parties les plus saillantes des ornemens de cette frise ayant été abattues, ce qu'il en reste ne présente que des détails interrompus et qui ne peuvent pas donner les moyens d'en restituer l'ensemble. Les bandes de l'architrave ne sont pas lisses ou accompagnées d'une baguette; elles sont ornées, la bande su-

périeure d'un astragale composé d'olives et de perles qui alternent ; celle qui suit est couverte de fleurons inclinés ; la petite bande manque, elle a été abattue par les dégradations anciennes.

Le culot de la guirlande, les fruits, les astragales, les fleurons qui décorent ce beau fragment malheureusement mutilé, sont d'un excellent goût, et travaillés avec une rare perfection.

Les autres ornemens ne sont pas, comme on l'a annoncé, des frises portant des emblêmes tels qu'un miroir ovale, un instrument de jardinage, etc. Ce sont des monumens funèbres, ainsi que le prouve l'*ascia* des tombeaux que l'on y voit figurée. On n'a point non plus trouvé de frises sculptées sur les deux côtés opposés. Cette particularité que la destination de la frise rend impossible, ne peut avoir lieu que sur les membres d'architecture isolés, et non pas sur ceux qui sont inhérens au corps de l'édifice, et qui ne peuvent offrir qu'une seule face et quelquefois les retours.

Les inscriptions gravées sur les deux côtés opposés de l'une des pierres de cette

fouille, ne sauroient par la même raison avoir fait partie d'une frise. Ces inscriptions n'ont pas été non plus données avec exactitude, les lettres ont été changées et les lignes confondues. On ne conçoit pas non plus comment une corbeille de fruits et une cassolette pouvoient servir d'architrave. Le monument sur lequel on voit la corbeille de fruits est sculpté sur trois faces. Il peut être regardé comme un autel. Sur chacun de ses côtés, on voit un petit génie ailé. Sur la face antérieure est cette corbeille de fruits qui n'indique pas plus que la cassolette, que ces monumens datent, comme on l'a publié, d'un des beaux temps de la sculpture. L'une et l'autre sont d'une mauvaise exécution, et, sous le rapport de l'art, les monumens les moins intéressans de cette collection.

Parmi les pierres qui sont sculptées sur plusieurs faces, et qui paroissent avoir formé des monumens particuliers, on doit distinguer le fragment qui représente d'un côté un banc soutenu par une console, et sur lequel on voit les deux pieds d'une petite figure; au bas du banc sont les

restes d'une figure de plus grande dimension. La disposition des pieds fait voir que la figure étoit droite, ce qui est encore indiqué par un marchepied *suppedaneum* placé devant elle, et sur lequel ni l'un ni l'autre pied n'est posé. Aucune autre figure, aucun accessoire, aucune inscription ne peut faire connoître ce que représentoit ce monument. Les deux autres faces de cette pierre qui est sculptées sur trois côtés, offrent, l'une un reste de pilastre décoré de feuilles d'eau, l'autre un vase dont les anses partant des levres par une rosace, vont se terminer à la base. La gorge est garnie de cannelures plates, et le ventre entouré de cannelures cucurbitacées. Près de ce vase on en voit un plus grand du même genre, mais différent dans les détails. Sur l'une des anses de ce vase, étoit placée une figure dont il ne reste que le pied et la moitié de la jambe gauche. Ces ornemens et ce reste de figure ont-ils quelque rapport avec la représentation de la face principale, ou ne sont-ils que des ornemens de caprice? C'est ce qu'il est impossible de reconnoître. Il est difficile aussi

de déterminer quelle est cette figure drapée, dont il ne reste que les deux pieds ainsi que le bas de la tunique, et qui, dans son intégrité, devoit être droite devant le banc au bas duquel se trouve le marchepied. Cet accessoire et le *calceus* servant de chaussure pourroient faire penser qu'elle représentoit un magistrat romain. Quant au genre du monument, on ne peut savoir s'il est sépulcral, ou s'il a rapport à quelqu'événement ou à quelque cérémonie. On ne peut former à cet égard que des conjectures trop vagues dont rien ne pourroit appuyer d'une manière satisfaisante le développement et les conséquences.

Parmi les fragmens mutilés qui proviennent de cette fouille, on remarque les restes d'une figure grande comme nature, presque ronde-bosse, et dont il n'existe que le tiers du milieu. Elle est vêtue d'une toge savamment sculptée. Le *sinus* de cette toge est artistement disposé, a été bien étudié, bien traité, et peut offrir un beau modèle de ce genre de draperie.

On voit encore un buste de Jupiter

*taranis*, grand comme nature, portant un foudre composé de trois rayons armés chacun d'une flèche. Cette figure est vêtue du *sagum gallicum*. Son costume, et plus encore le style de l'ouvrage, indiquent suffisamment que c'est un monument du culte gaulois.

Cette fouille a fait connoître encore une figure portant une tunique à manches, et dont il ne reste que le torse et un bras. La draperie est largement faite et bien disposée. Cette figure a été dessinée dans le massif de la fondation, n'en a point été tirée, et a été recouverte par les remblais.

Un autre monument plus entier et mieux conservé, représente une femme sculptée en bas-relief. Elle est vêtue d'une tunique et porte la *palla* qui lui couvre les deux épaules. La main droite est nue, et la gauche qui relève ce vêtement est entièrement cachée. La tête est découverte; les cheveux sont sur le devant disposés par masses, et sur le derrière tressés et réunis au sommet en une espèce de tortillon formant la coiffure appelée *nodus*. Cette figure

a pour fond des panneaux de menuiserie, un grand vase à deux anses et une bandelette. Le Journal de la Côte-d'Or, en publiant cette découverte, a parlé de ce vase comme d'un miroir ovale. Cette méprise vient sans doute de ce que l'ouverture du vase présente un ovale à cause de l'effet de la perspective. Quand on ne verroit pas les deux anses et les cannelures qui décorent ordinairement les vases, cet accessoire ne pourroit pas être pris pour un miroir ; il a le tiers environ de la grandeur de la figure, et une telle dimension ne pouvoit convenir aux miroirs des anciens qui étoient petits, parce qu'ils étoient portatifs et fabriqués en métal. Les médailles, les peintures des vases de la Grande Grèce, vulgairement nommés vases étrusques, et d'autres monumens, en offrent la représentation, qui s'est même conservée sur nos calendriers comme signe de la planette de Venus.

A côté de ce vase est une bandelette. Ces deux emblêmes que l'on voit sur plusieurs monumens sépulcraux, peuvent avoir rapport à quelqu'initiation, ou ne sont que

des ornemens dépendant du caprice de l'artiste.

Sur la même pierre se trouve sculpté en retour le buste d'un enfant vêtu de ses langes *incunabula*. A côté de lui est une grande draperie disposée comme un rideau qui n'est point développé. Un des bouts de cette draperie est garni d'un gland et d'une houppe.

L'ascia des tombeaux suspendue au-dessus de la tête de l'enfant, et qui, dans la description du Journal de la Côte-d'Or a été prise pour un instrument de jardinage, indique assez clairement que cette pierre sort d'un monument sépulcral. L'*ascia* ne présente aucune particularité nouvelle ; elle est sculptée comme celles que l'on voit sur plusieurs monumens de ce genre.

Il paroît que ce tombeau étoit commun à la mère et à l'enfant. Ce dernier est de grandeur naturelle ; la femme est dans une proportion beaucoup plus petite ; cette différence vient de ce que les deux faces de cette pierre n'ont point été sculptées dans le même temps, ni par le même

artiste ; ce qui d'ailleurs est facile à reconnoître par la dissemblance du style, pauvre, sec, incorrect dans la figure de la mère, et mieux entendu sous tous les rapports dans la représentation de l'enfant.

Trois boucliers sculptés sur une autre pierre forment un trophée. Deux de ces boucliers sont en carrés longs, courbés en forme de tuile, du genre du bouclier *scutum ;* leur bordure est composée de fleurons enfermés dans un double filet. L'autre bouclier *clypeus* est ovale ; ce bouclier présente la face intérieure, mais les brassières ne sont pas figurées ; le milieu de ce bouclier ou l'*umbo* est relevé en bosse, on en voit la partie convexe sur les boucliers qui sont carrés, et la partie concave sur le bouclier ovale.

Un monument plus petit que tous les autres semble néanmoins être d'un plus grand intérêt, parce qu'il n'offre pas des ornemens mutilés, désunis, ou de simples objets de décoration ; mais parce qu'il représente une action. On y voit un homme vêtu de la tunique gauloise et placé dans une voiture du genre de celles appelées

*benna benne ;* il est courbé et tient le *modius* qu'il emplit de grains pour décharger la voiture. Le fond de ce bas-relief est rempli par un petit édifice distyle surmonté d'un fronton. L'*ascia* gravée sur cette pierre prouve qu'elle sort d'un monument sépulcral.

Le défaut d'inscription ou la perte de celles qui pouvoient accompagner cette sculpture nous empêche de connoître le nom du personnage que renfermoit le tombeau. Il seroit même difficile de déterminer ce que ce monument représente, si son rapprochement avec un des fragmens antiques publiés par M. Legouz-de-Gerland, n'indiquoit pas clairement le tombeau d'un nautonnier de la Saône, *nauta araricus*. Sur les deux monumens, les figures sont placées dans une voiture du même genre et occupées du même travail. Le petit édifice représenté sur le monument récemment découvert est l'indication du magasin public des blés *horreum publicum*. Cet édifice ne se trouve pas sur le tombeau publié par M. Legouz-de-Gerland ; il étoit probablement sculpté sur la

partie qui manque ; il paroît par ces deux fragmens que cette représentation étoit commune aux nautonniers de la Saône, et désignoit le genre de leur commerce. Ces deux monumens ne doivent plus laisser de doute sur l'explication de semblables figures que les fouilles suivantes peuvent faire découvrir.

Une autre pierre ne porte que des fragmens d'inscription qui ont été publiés dans le journal de la Côte-d'Or ; c'est une frise, dit-on, qui offre les lettres LLI au-dessous desquelles se trouve une S, et de l'autre face les lettres ION. Rien n'indique une frise dans la pierre sur laquelle on lit ces caractères. Les trois prétendues lettres ION seroient une sorte de bonne fortune dans l'explication des monumens antiques de Dijon, si on vouloit se livrer à la restitution conjecturale de ces inscriptions ; car ces lettres pourroient être alors présentées comme une dépendance du mot *Divio* ou de ses composés. Mais au lieu de s'arrêter à ces scientifiques erreurs dont plusieurs antiquaires ont donné le dangereux exemple, il faut se contenter de voir les choses

comme elles sont, quelque simples qu'elles puissent paroître.

L'inscription gravée sur la première face de cette pierre contient dans la première ligne les lettres IO, suivies d'un point triangulaire, ensuite le commencement d'une M, et dans la seconde ligne la lettre N et le commencement de la lettre V. Sur la face opposée on voit les lettres LLI, et au-dessous la fin de la lettre V et la lettre S. Ces caractères présentés ainsi dans leur intégrité et suivant leur ordre forment une inscription dont le sens est *Jovi maximo, numinibus* sous-entendu *domus augustæ libentissime votum solvit.*

L'inscription marque clairement que cette pierre faisoit partie d'un monument votif; elle fait connoître la divinité à laquelle elle est dédiée; mais elle n'indique ni le motif du vœu, ni le personnage qui s'en acquitte.

Sur une autre pierre taillée en forme d'autel carré et qui est sculpté sur trois faces, on voit à chaque côté un petit génie ailé, et sur la face du milieu une espèce de petite table en forme de plateau,

soutenu sur un pied et portant un plat rempli de raisins, de poires et d'autres fruits. L'un des génies ailés semble marcher, l'autre est arrêté. La position de sa main et la direction de ses doigts indiquent l'intention du sculpteur qui a voulu figurer un enfant qui pisse. Cette pierre a été annoncée dans le journal de la Côte-d'Or comme une frise ; il est évident qu'elle n'a pu avoir cette destination, puisqu'elle est sculptée sur trois côtés. La nudité de l'enfant, la position de sa main sur certaine partie de son corps ont fait penser à quelques personnes qu'il étoit une représentation de Priape. Dans ce cas, la figure de la divinité auroit occupé la face principale et non pas un des côtés du monument. D'ailleurs, les modestes attributs d'un foible enfant n'ont rien de commun avec la monstrueuse et indécente représentation du Dieu des jardins. Quoique ce monument par sa forme et par ses dimensions puisse passer pour un *autel*, il seroit plus naturel, d'après le *genre des* ornemens qu'il représente, de *le considérer* comme un socle ou comme un simple objet de décoration.

Ce qui véritablement est un autel, c'est le monument qui sur trois faces représente Hercule, Mercure et Junon, figures en pied, sculptées en bas-relief et d'une proportion demi-nature. Quelques antiquaires ont prétendu que les temples ou au moins les autels étoient chez les Grecs et chez les Romains consacrés exclusivement à la même divinité. Ce monument est une nouvelle preuve du peu de fondement de leur système. On sait d'ailleurs que quelquefois les différens Dieux étoient surnommés les uns συναοι, les autres συμβωμοι, lorsqu'ils avoient des temples ou des autels communs; on associoit au même culte les divinités qui par leur naissance, leur pouvoir, leurs attributions, et par d'autres rapports mythologiques, pouvoient être réunies dans les hommages qu'on leur rendoit et dans les pièces qui leur étoient adressées. C'est ainsi qu'à Trézène on sacrifioit aux Muses et au Sommeil sur un autel consacré par Artalus. Pausanias qui rapporte ce fait nous apprend encore que dans le temple de Jupiter Capitolin à Rome, les honneurs d'un même culte se parta-

geoient entre ce Dieu, Junon et Minerve. La réunion des figures d'Hercule, de Mercure et de Junon sur notre autel, peut avoir rapport à l'histoire mythologique d'Hercule persécuté par Junon qui avoit excité Eurysthée à lui imposer les douze travaux, et aidé par Mercure dans ces entreprises difficiles. Si l'on vouloit pousser plus loin les rapprochemens que peuvent fournir le placement et les attributs des figures, on diroit que Mercure, occupant la face principale de l'autel, se trouve entre Hercule et Junon pour protéger le héros contre la jalouse et vindicative déesse et qu'il est armé d'une pique, parce que c'est alors Mercure *Promachus*, le défenseur, le combattant.

Mais au lieu de développer les conjectures que peuvent faire naître les figures représentées sur ce monument, il est plus intéressant de les décrire avec exactitude. Elles sont toutes trois sculptées en bas-relief dans un renfoncement de la pierre, dont les bords sont de niveau avec les parties les plus saillantes de la sculpture. Cette disposition, assez ordinaire dans les

monumens gaulois, ne doit cependant pas faire penser que celui-ci soit de ce genre. Quoique le style des figures paroisse inférieur au style ordinaire des ouvrages romains, et que l'exécution soit incorrecte dans quelques parties, les détails sont cependant mieux indiqués et mieux exécutés que dans les sculptures gauloises et n'ont pas la lourdeur qui les caractérise.

Ce monument lorsqu'il a été tiré de la fouille offroit la figure de Mercure dans une conservation parfaite, depuis elle a éprouvé quelques mutilations; celle de Junon, très dégradée, ne présente que l'ovale du visage. Des mutilations anciennes en ont entièrement détruit les traits et effacé une partie de la tunique. Cependant on peut juger de l'ensemble et du mouvement de la figure; le bras qui tient la patère est entièrement conservé. L'oiseau placé aux pieds de la déesse, quoiqu'un peu mutilé et très-mal exécuté, est cependant reconnoissable surtout par son aigrette, et caractérise la déesse, que sans cet accessoire, il eût été impossible de reconnoître.